

Zeitschrift: Schweizer Soldat : Monatszeitschrift für Armee und Kader mit FHD-Zeitung
Herausgeber: Verlagsgenossenschaft Schweizer Soldat
Band: 5 (1929-1930)
Heft: 5

Artikel: L'armée suisse
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-706106>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 18.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

wiegend für das Milizsystem aussprach, siegte schliesslich der Gedanke des stehenden Heeres. In dem Dekret vom 28. September 1922 wurde für Russland die obligatorische Wehrpflicht ausgesprochen und festgelegt. Das neue Dekret bedeutete auch einen Bruch mit dem Klassengrundsatz in der Heeresorganisation. Hatte man bislang die Bürgerklasse im allgemeinen vom Heeresdienst ausgeschlossen, so wird das Bürgertum jetzt auch zum Heeresdienst herangezogen, der für diese allerdings von besonderer Art ist. Die militärische Dienstzeit beträgt in Russland anderthalb Jahre für Infanterie und Artillerie, während für die Marine die Dienstzeit bis auf vier-einhalb Jahre festgesetzt wurde. Grundsätzlich sind zur Ableistung des Militärdienstes alle Bürger des Sowjetstaates verpflichtet. Sämtliche Wehrpflichtigen werden nach Ableistung der aktiven Dienstzeit bis zum 40. Lebensjahr in die Reserve übergeführt.

Diese Grundsätze der kommunistischen allgemeinen Wehrpflicht decken sich genau mit den alten überlieferten Wehrsystemen der Monarchien. Es zeigte sich jedoch bald, dass die Sowjetrepublik aus Gründen einer Finanznot nicht imstande war, das Wehrsystem des stehenden Heeres durchzuführen. Man suchte und fand einen Ausweg dahin, das Wehrsystem des stehenden Heeres mit Hilfe des Milizsystems zu ergänzen. Man hatte den Bestand des stehenden Heeres auf 350'000 Mann festgesetzt, der jedoch für den Schutz der Sowjetrepublik als zu niedrig erachtet wurde. Da jedoch die trostlose Wirtschaftslage eine grössere Armee keineswegs gestattete, entschloss man sich zu einer Vereinigung des stehenden Heeres mit territorialen, milizartigen Formationen. Diese Entwicklung wurde durch das Dekret vom 8. August 1923 eingeleitet, welches über die Organisation von Territorialtruppen und die militärische Vorbildung der Werk-tätigen handelte. Damit war für die russische Armee die gemischte Form in der Organisation zur Tat geworden. Im übrigen überstürzten sich die militärischen Gesetze in Sowjetrussland. Am 18. September 1925 erging abermals ein neues Gesetz über die obligatorische Wehrpflicht, das die seither durchgeführten Reformen zusammenfasste. Es folgte hierauf das Gesetz vom 8. August 1928 über die militärische Dienstpflicht, ein sehr umfangreiches Gesetzeswerk mit 245 Artikeln. Auch dieses letzte russische Militärgesetz hält an der Unterscheidung von werktätigen und nichtwerktätigen Heerespflichtigen fest, was in der Praxis allerdings kaum zur Durchführung kommt. Nach wie vor bildet die Grundlage des heutigen Sowjetheeres die allgemeine Wehrpflicht. Die militärische Dienstpflicht erstreckt sich vom 19. bis 40. Jahr. Vom 19. bis zum 21. Lebensjahr haben die Dienstpflichtigen an einem vorbereitenden Pflichtunterricht teilzunehmen, der sich mit den militärischen Anfangsgründen befasst. Erst dann beginnt eine fünfjährige Zeit des aktiven Heeresdienstes, die entweder in den Truppenkadern der roten Armee oder in den zur Ergänzung dieser berufenen territorialen Truppen geleistet wird. Schliesslich gibt es noch eine militärische Ausbildung ausserhalb des Heeres. Zum Teil erfolgt die Verteilung der Heerespflichtigen auf diese drei Gruppen durch Los.

Die aktive Dienstzeit bei den Kadern beträgt zwei Jahre, in der Marine drei bis vier Jahre. Bei den zur Ergänzung der Kadertruppen dienenden Territorialtruppen umfasst der aktive Dienst eine dreimonatige Unterweisung im ersten Dienstjahr und eine kurzfristige Einberufung zum Militärdienst von insgesamt acht Monaten im Laufe der nächsten vier Dienstjahre. Die dritte Gruppe der Dienstpflichtigen ausserhalb des Heeres bleibt auf die Teilnahme am Heeresunterricht für die Dauer von sechs Monaten beschränkt als einzige Lei-

stung während der ganzen aktiven Dienstzeit. Einberufungen zur Kontrolle finden während der ganzen Reservendienstzeit für die Gesamthöchstdauer von drei Monaten statt. Das russische Militärgesetz, in vielen Punkten übrigens dem deutschen und französischen Militärgesetz nachgebildet, sieht für den Kriegsfall auch eine zwangsweise Einberufung der Frauen vor, eine Ueberspannung des militärischen Begriffes, der erst dem roten Militarismus vorbehalten blieb. Russland besass vor dem Weltkriege in Europa mit 1'200'000 Mann das stärkste Heer, Deutschland folgte mit 791'000 Mann, Frankreich mit 646'000 Mann; nach den amtlichen Angaben der Sowjetrepublik beträgt die Stärke des ständigen Heeres zurzeit 562'000 Mann; eingeschlossen sind hier jedoch nicht die Territorialtruppen. Nach Angaben des Völkerbundes werden etwa 842'000 Mann in den Territorialformationen militärisch vorbereitet, eine Zahl, die sich auf 4500 Orte verteilt. An Unterhaltskosten beanspruchte das Sowjetheer im Jahre 1927/28 rund 750 Millionen Rubel, für das geldarme Russland eine bedeutende Summe. Für die nächsten Jahre erwartet man in Russland ein Ansteigen der Heereskosten auf über eine Milliarde Rubel.

Ein besonderes Kapitel des Sowjetheeres stellt seine technische Ausrüstung dar. Die technisch und wirtschaftlich schwierige Lage der russischen Industrie erschwert naturgemäss die technische Ausrüstung der roten Armee ausserordentlich, die gegenüber den westeuropäischen Armeen in diesem Punkte natürlich als rückständig zu bezeichnen ist. Von den Leitern der roten Armee wird dies allerdings entschieden in Abrede gestellt. Immerhin ist die technische Ausrüstung der roten Armee keineswegs zu unterschätzen. Es fehlt weder an Tanks, noch an Gasausrüstungen, mehr als 1000 Kampfflugzeuge stehen zur Verfügung, an der Vervollkommnung der Marine wird dauernd gearbeitet, wo man den Unterseebooten besondere Aufmerksamkeit schenkt. So bedeutet trotz allem das Sowjetheer in seiner Gesamtheit einen beachtenswerten Machtfaktor, der mit der fortschreitenden Konsolidierung der Sowjetrepublik an Bedeutung zweifellos gewinnen wird.

Dr. P. Martell.

L'armée suisse

On attendait avec une sympathique curiosité la publication de l'ouvrage, connu avant d'être né, **L'armée suisse**. Un prospectus de souscription, fort bien composé, bien rédigé, l'avait annoncé et justifiait les plus exigeantes espérances. On savait que le directeur de l'édition, notre camarade le colonel Lédérrey, de l'état-major général, assisté du major P. de Vallière qui, plusieurs fois déjà, et chaque fois avec succès, a sondé le passé de l'armée suisse, assisté aussi de la Société anonyme d'éditions artistiques à Genève, qui mijotait la publication avec une minutieuse attention, avait recruté le ban et l'arrière ban des milieux militaires et civils qu'il jugeait devoir s'intéresser à une entreprise digne de tous leurs soins. On savait que le département militaire fédéral n'était point indifférent à sa réussite, ni l'état-major général dans son ensemble et dans le détail de son personnel, ni ses chefs des services, ni de nombreux membres du corps d'instruction, ni de nos historiens et de nos iconographes militaires de bonne renommée, ni de nos directeurs de musées et de bibliothèques les plus idoines. Tous travaillaient à la layette du nouveau-né. Tant de parrains assidus ne justifiaient-ils pas l'espoir ?

Une seule ombre à ce brillant tableau, un souvenir, celui d'une entreprise similaire sur laquelle un prospec-

tus alléchant aussi, entouré de promesses qui ne l'étaient pas moins, avait attiré l'attention **urbi et orbi**, l'**Histoire militaire de la Suisse**. Voilà bien 13 ou 14 ans que les promesses avaient été largement répandues ; actuellement elles n'ont pas été toutes tenues. L'œuvre avait été bien conçue, elle aussi ; elle est restée inachevée, onéreuse. Elle le restera sans doute.

Mais si les jours se suivent, ils ne se ressemblent pas. Cette fois-ci, toutes les promesses sont tenues ; l'œuvre, servie par une bonne direction, recueille de flatteurs éloges.

La table des matières en éclaire la conception. **L'armée suisse**, dit le titre. Ses origines et ses traditions, son état présent, sa raison d'être, disent les sous-titres. Et d'autres indications suivent :

Avant-propos de M. le conseiller fédéral Scheurer, chef du Département militaire fédéral.

Viennent ensuite les prescriptions relatives au commandement et à son organisation ; puis l'énumération des moyens matériels et l'explication de leur usage, quelques données élémentaires de balistique, de nouveau des tableaux, fort utiles, procurant des données sur les pièces d'artillerie et sur les projectiles de l'arme, avec des graphiques d'éclatements ; d'autres tableaux consacrés à nos cartes militaires usuelles, aux moyens de transmission, etc., etc.

L'auteur aborde ensuite l'examen des armes et des services, de leur tactique, de leurs travaux ; il résume l'organisation des services auxiliaires et des services complémentaires ; il passe en revue, sommairement, les obligations de l'armée en campagne et la préparation des cadres et de la troupe.

Dans tout ce chapitre, la photographie vient fréquemment à l'appui du texte.



Maschinengewehr in Stellung

Mitrailleuse en position.

(M. Kettel, Genf.)

Partie historique, consacrée aux origines et aux traditions ; études des armées cantonales et des troupes suisses au service étranger. L'auteur, est-il besoin de le dire, est le major de Vallière.

Deux chapitres relient le passé au présent : le développement de l'armée fédérale jusqu'à nos jours et cette armée à l'œuvre. Ici non plus, nul besoin d'insister : l'auteur est, comme bien l'on pense, le colonel d'état-major Feldmann.

Puis, **l'armée actuelle**. Le colonel Lederrey s'est chargé de sa présentation. Il se pourrait que ce chapitre fut celui qui sera le plus souvent consulté, au moins par les militaires, car il est essentiellement de pratique contemporaine. Il expose et analyse notre organisation présente, mais sans faire double emploi avec les publications officielles qu'il condense. Il constitue une mise au point et n'omet aucun détail utile. Après le rappel des prescriptions qui intéressent le service obligatoire et le service volontaire, après l'énumération des autorités militaires, des tableaux indiquent l'ordre de bataille de l'armée, les passages de l'élite en landwehr et en landsturm, les insignes des grades et ceux des armes et spécialités (en couleurs), les abréviations usuelles. A ce dernier propos, un détail : les fameuses majuscules dont on croit devoir décorer une division ou une compagnie et maints substantifs communs ont disparu. Le tableau est respectueux de la langue française, ce que nous ne sommes pas toujours.

Souvent, des étrangers demandent des éclaircissements sur l'organisation de nos milices. On ne saurait mieux faire qu'en les renvoyant à l'exposé du colonel Lederrey. Ils y trouveront tout l'essentiel, et s'ils désirent plus de détail encore, l'exposé les instruira des documents à consulter.

Le chapitre de **l'armée actuelle** autorise déjà un regard vers les temps futurs ; il n'omet pas l'indication des procédés nouveaux, ceux que la guerre européenne a inaugurés. Mais les **regards vers l'avenir** font l'objet d'un chapitre spécial dont le colonel-divisionnaire Sonderegger a été l'auteur. Tâche délicate, dont cet officier ne s'est pas dissimulé la difficulté. « Deux guerres qui se suivent ne se ressemblent jamais, a-t-il écrit. Méthodes et procédés varient de l'une à l'autre. La lutte future ne rappellera vraisemblablement que de loin à celle de 1914—1918, et la différence sera d'autant plus grande que la paix aura duré plus longtemps. »

C'est profondément vrai. En résulte-t-il qu'il faille s'abstenir de tout pronostic ? L'auteur ne l'a pas pensé ; mais il faut apporter de la prudence dans les affirmations qui ne peuvent être que celles de probabilités. Ainsi fait-il en nous parlant des progrès de l'aviation, de la guerre des gaz, de l'intervention des chars de combat, et d'une manière générale de l'influence en voie de croissance du machinisme dans l'organisation et dans l'action des armées.

De fil en aiguille, et condamnant les pessimistes qui s'emparent de la médiocrité de nos moyens matériels, conséquence de nos insuffisances financières, pour prêcher l'abandon de la résistance au cas d'attaque, il examine les principes tactiques auxquels doit répondre cette résistance. Tout ce chapitre rentre dans l'étude à laquelle se livre actuellement la **Revue militaire suisse**, l'étude de notre méthode de combat. Il prête à la réflexion, et justifie bien son titre: Regards vers l'avenir. Nous y renvoyons le lecteur.

L'auteur le termine par un vœu, qui risque malheureusement de rester longtemps un vœu pie, car il ne semble pas, qu'actuellement, l'esprit d'initiative soit l'esprit dominant dans une trop grande fraction de nos sphères militaires: «Espérons, écrit-il, que la réorganisation du Département militaire fédéral et du haut commandement, projetée depuis longtemps, ait pour conséquence d'unir les vues au sujet de notre défense nationale, de ses procédés et de ses moyens, et qu'elle permettra une action suffisamment efficace sur l'administration et sur les troupes pour en assurer l'exécution.»

Après le rappel du passé, après le tableau du présent, après les suppositions d'avenir, l'ouvrage expose ce qui, en permanence, justifie l'existence de notre armée, sa raison d'être. Deux officiers ont été chargés de cet exposé, le colonel-cdt de corps Wildbolz qui met **l'armée devant ses détracteurs**, et le colonel Feyler dont le chapitre est intitulé **La Suisse et le désarmement**. Le Colonel Wildbolz insiste plus particulièrement sur la mission stratégique générale de l'armée fédérale. Elle n'a pas d'autre but, déclare-t-il, que de préserver le pays de la guerre, de conserver la paix à la Confédération: «Carte de géographie en mains, il tombe sous le sens du moins informé des profanes qu'une guerre éclatant dans l'Europe centrale, si notre territoire n'est pas défendu, chacun des belligérants devra l'occuper sur le champ, soit pour couvrir son flanc, soit pour prévenir chez l'adversaire une manœuvre pareille, dictée par les mêmes considérations stratégiques.»

Le chapitre **La Suisse et le désarmement** se réfère aux conditions politiques d'ordre intérieur et d'ordre extérieur, constitutionnellement imposées à l'armée.

L'ouvrage ayant ainsi développé et accompli son programme il restait à conclure. M. Gonzague de Reynold, professeur à l'Université, a été prié de le faire. Sa «conclusion» rejoint «l'introduction» de M. le conseiller fédéral Scheurer. «Un peuple qui renonce à rassembler ses forces et à les employer à sa défense, est un peuple qui s'abandonne à la fatalité», a écrit celui-ci. Et constatant qu'il n'en fut pas ainsi du peuple suisse, il a ajouté: «On ne saurait se représenter notre pays sans son armée.»

Ainsi conclut aussi M. de Reynold. Il rappelle la déclaration de Victor Duruy formulée à propos de la légion romaine: «L'armée, à bien des égards, résume en elle la civilisation d'un peuple.» Telle l'armée suisse. En elle «survit le principe que l'homme libre est celui qui porte les armes, que les armes sont le signe de la liberté, que servir sous les étendards n'est pas un devoir, mais, d'abord, un droit.»

* * *

Nous avons indiqué, dans ce raccourci sommaire, l'intention de l'ouvrage et la réalisation spirituelle de cette intention. Nous tenons à compléter l'analyse en relevant les conditions de la réalisation matérielle. Celle-ci fait le plus grand honneur à la maison éditrice. Deux éditions ont vu le jour, l'une en langue française, l'autre en langue allemande.

La traduction des textes allemands en français a été confiée à M. Paul Budry. C'est dire que la publication a échappé aux dangers du bilinguisme.

L'ouvrage comprend 256 pages, lit-on dans la table des matières, dont 5 cartes et 8 planches hors texte en couleurs. Mais ce que la table des matières ne saurait pas dire c'est le soin avec lequel ces 325 illustrations ont été choisies, et celui avec lequel elles ont été reproduites. Qu'il s'agisse de graphiques et de dessins techniques, ou de photographies pittoresques, le souci d'art n'est jamais perdu de vue. Sous ces rapports, comme sous celui de la couverture, de la typographie, du papier, l'ouvrage a été bien habillé. C'est incontestablement une belle édition.

Ce jugement, ceux qui l'examineront, bibliophiles, historiens et nous autres, simples officiers, à qui il ne déplaît pas que l'armée, cette mariée du peuple suisse soit faite belle, tous le rendront avec conviction et satisfaction. («Revue militaire suisse.»)

Questions de routes

Evidemment les avions ont détrôné les routes; les ballons dirigeables montrent aussi au monde stupéfait les performances étonnantes qu'ils peuvent réaliser sans elles. Mais il n'en reste pas moins vrai que les routes demeurent les premiers moyens de locomotion de l'homme! Les primitifs ne s'en préoccupaient guère, dira-t-on. Erreur! Car il est prouvé par les historiens qu'ils utilisaient les voies naturelles que la création a mis à notre disposition, c'est-à-dire le bord des fleuves et les cols de nos montagnes. On sait l'importance que les Romains, envahisseurs de notre pays, leur donnaient et nul n'ignore que ce fut grâce à elles que le commerce, l'industrie et les sciences progressèrent au moyen-âge d'abord puis dans les temps modernes.

Napoléon en eut besoin plus que tout autre et si aujourd'hui on en est aux autos-chenilles qui passent par-dessus les fossés et aux tanks qui se promènent dans les champs labourés, il n'en est pas moins vrai que de bons cheminements sont avant tout nécessaires à une armée en campagne. C'est en pensant à ce qu'on peut appeler «l'affaire du San-Giacomo» que nous écrivons ces lignes. Voici quelle en est la donnée: entre le Haut-Valais et le Tessin, l'Italie pousse une pointe hardie vers le nord jusque près des fortifications du Gothard. De Domodossola on peut partir vers le cœur même de la Suisse par le Val Formazza; la montée est rude sans doute mais on arrive enfin au **Col du Griespass** pour redescendre sur Ulrichen, en Valais, ou au **Col du San-Giacomo** qui permet de déboucher par la vallée de Bedretto directement sur Airolo.

Cette région du nord du Val Formazza fut jadis colonisée par les Suisses du Haut-Valais; du reste on retrouve leurs traces dans les noms allemands que portent plusieurs de ses villages (Zumsteg, Gurin, Unterwald...). La Confédération au XV. siècle occupa même le Val qui aujourd'hui, et personne ne songera à le contester, est complètement italianisé.

Mais nos bons voisins du sud sont des gens pratiques; ils se souviennent que prudence est mère de la sûreté et depuis plusieurs années ils ont construit une belle route (datant d'avant 1914!) qui part de la plaine pour aboutir au San-Giacomo à 2300 mètres d'altitude.

On saisit de suite l'intérêt militaire qu'il y a chez les Italiens à construire dans un pays désert une telle route alpestre; nos journaux confédérés qui appellent les choses par leur nom parlent d'un «tremplin qui sert à sauter sur le Gothard».